

Statistiques sur le logement au Canada

Un premier aperçu des frais de logement des ménages vivant dans les réserves à l'aide des nouvelles données du Recensement de 2021

Date de diffusion : le 21 septembre 2022



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Un premier aperçu des frais de logement des ménages vivant dans les réserves à l'aide des nouvelles données du Recensement de 2021

Faits saillants

- Les nouvelles données sur le logement tirées du Recensement de 2021 fournissent des renseignements sur les frais de logement de 373 920 personnes vivant dans les réserves, dont bon nombre étaient des personnes des Premières Nations.
- Dans les réserves, cinq ménages sur six (83,8 %) ont déclaré des frais de logement et payé en moyenne 584 \$ par mois.
- Moins d'un dixième des ménages vivant dans les réserves (8,4 %) ont consacré 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.
- Dans l'ensemble, 43,9 % des ménages dans les réserves (52 230 sur 118 920) vivaient dans un logement surpeuplé, qui nécessitait des réparations majeures ou coûtait 30 % ou plus de leur revenu.
- À l'échelle nationale, 470 680 personnes des Premières Nations (45,0 %), y compris les personnes vivant dans les réserves et hors réserve, vivaient dans un logement surpeuplé, qui nécessitait des réparations majeures ou coûtait 30 % ou plus de leur revenu.

Introduction

Le logement est un sujet important pour les Premières Nations et les autres personnes vivant dans les réserves. Les recherches menées à partir des données du recensement ont montré que les ménages vivant dans les réserves courent un plus grand risque d'habiter dans un logement dont le niveau de surpeuplement est plus élevé ou qui nécessite des réparations majeures^{1,2}. Les données recueillies dans le cadre du Recensement de 2021 montrent que ces problèmes de logement persistent³.

De nouvelles données sur les frais de logement dans les réserves ont été recueillies dans le cadre du Recensement de 2021. Pour les recensements antérieurs, l'abordabilité du logement n'a pas pu être mesurée dans les réserves parce que les renseignements sur les frais de logement n'ont pas été recueillis pour tous les ménages. De nouvelles questions ajoutées au questionnaire du Recensement de 2021 comblient cette lacune en matière de données, ce qui permet de mesurer les frais de logement dans les réserves.

Le présent rapport examine les frais de logement des ménages vivant dans les réserves à l'aide des nouvelles données tirées du Recensement de 2021. Il décrit la définition des frais de logement dans les réserves employée dans le cadre du Recensement de 2021 et rend compte des considérations importantes à prendre en compte pour utiliser ces données afin de mesurer l'abordabilité du logement. Il présente les premières statistiques du recensement sur les frais de logement dans les réserves, y compris le nombre de ménages confrontés à des problèmes de logement en raison des frais de logement, en plus du surpeuplement et des besoins en matière de réparations.

Contexte

Avant le Recensement de 2021, les renseignements sur les frais de logement étaient recueillis seulement lorsque le répondant était propriétaire ou locataire de son logement. Dans les réserves, plus de la moitié (57,6 %) des ménages n'étaient ni propriétaires ni locataires de leur logement en 2021. Pour ces ménages, le logement était fourni par le

1. Statistique Canada. 25 octobre 2017. [Les conditions de logement des peuples autochtones au Canada](#). *Recensement en bref*.

2. Randle, Jeff, et Zachary Thurston. 2022. [Expériences en matière de logement au Canada](#) : les membres inscrits des Premières Nations. Statistiques sur le logement au Canada, 2021001.

3. Statistique Canada. 21 septembre 2022. Article du recensement sur le logement autochtone. [Recensement en bref](#).

gouvernement locale, la Première Nation ou la bande indienne⁴. Le recensement comprend cette catégorie parce que, pour des raisons historiques et légales, l'occupation des logements dans les réserves ou les établissements ne se prête pas toujours à une classification dans les catégories de mode d'occupation qui sont la norme dans le reste du pays.

Lors des récentes consultations du recensement, on a constaté une augmentation du nombre de ménages qui versaient des paiements de logement pour des logements fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne. Les intervenants et les utilisateurs de données ont relevé cette lacune dans les données. Après d'autres consultations et mises à l'essai du questionnaire, une nouvelle question a été ajoutée au Recensement de 2021 afin de saisir les paiements mensuels pour l'utilisation ou l'occupation de ces logements.

Dans le cadre du Recensement de 2021, les frais de logement des ménages vivant dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne comprennent les paiements pour l'électricité, le chauffage, l'eau et d'autres services municipaux, ainsi que les paiements mensuels réguliers versés pour l'utilisation ou l'occupation du logement. Dans le cas des ménages propriétaires et locataires vivant dans les réserves, les frais de logement comprennent les mêmes composantes que ceux des ménages propriétaires et locataires hors réserve⁵.

Des données sur les frais de logement de 373 920 personnes vivant dans les réserves, dont la plupart sont personnes des Premières Nations, ont été recueillies dans le cadre du Recensement de 2021

Dans le cadre du Recensement de 2021, des renseignements sur les frais de logement ont été recueillis pour tous les modes d'occupation des logements qui se trouvent dans les réserves. Des 118 920 ménages vivant dans une réserve au Canada, 68 545 (57,6 %) vivaient dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne. Les autres ménages vivant dans une réserve habitaient dans un logement occupé par leur propriétaire (33,0 %) ou un logement loué (9,4 %).

Tableau 1
Ménages dans les réserves selon le mode d'occupation, Canada, 2021

	Ménages	
	nombre	pourcentage
Total¹	118 920	100,0
Logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne	68 545	57,6
Propriétaire	39 250	33,0
Locataire	11 125	9,4

1. Ménages vivant dans un logement privé non agricole.

Source : Recensement de la population de 2021.

Le recensement dispose désormais de données pour mesurer le montant payé par les 373 920 personnes dénombrées dans les réserves pour les frais de logement⁶. La plupart des personnes vivant dans les réserves sont personnes des Premières Nations (313 160 personnes, soit 83,8 %). Des 241 980 personnes vivant dans une réserve et habitant dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, 229 685 (94,9 %) étaient des personnes des Premières Nations.

4. Dans les recensements précédant le Recensement de 2021, les logements fournis par le gouvernement locale, la Première Nation ou la bande indienne étaient appelés « logements de bande ».

5. Pour les ménages propriétaires, les frais de logement comprennent les paiements hypothécaires, l'impôt foncier et les frais de copropriété, ainsi que les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux. Pour les ménages locataires, les frais de logement comprennent le loyer et les frais d'électricité, de chauffage, d'eau et des autres services municipaux.

6. Dans le Recensement de 2021, un total de 63 réserves et établissements ont été partiellement dénombrés. Les données de ces réserves partiellement dénombrées n'ont pas été incluses dans les données du recensement; par conséquent, les renseignements sur les frais de logement dans ces réserves n'ont pas été inclus (voir [Réserves et établissements partiellement dénombrés](#)).

Tableau 2
Population vivant dans les réserves selon le mode d'occupation, population des Premières Nations ayant ou non le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités et population non-autochtone, Canada, 2021

	Total, population ²		Population des Premières Nations ayant le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités		Population des Premières Nations n'ayant pas le statut d'Indien inscrit ou d'Indien des traités		Population non-autochtone	
	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage	nombre	pourcentage
Total¹	373 920	100,0	305 900	81,8	7 260	1,9	55 760	14,9
Logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne	241 980	100,0	225 140	93,0	4 545	1,9	9 695	4,0
Propriétaire	100 200	100,0	59 785	59,7	1 800	1,8	36 815	36,7
Locataire	31 735	100,0	20 980	66,1	920	2,9	9 255	29,2

1. Population vivant dans un logement privé non agricole.

2. La somme des pourcentages des sous-totaux ne correspond pas à 100, car ce n'est pas tous les Autochtones vivant dans une réserve qui s'identifient comme personnes des Premières Nations.

Source : Recensement de la population de 2021.

Dans les réserves, cinq ménages sur six (83,8 %) ont déclaré des frais de logement et payé en moyenne 584 \$ par mois

Dans les réserves, cinq ménages sur six (83,8 %) ont déclaré des frais de logement pour leur logement. Parmi les ménages qui vivent dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, environ les trois quarts (75,6 %) ont déclaré des frais de logement.

Les frais de logement moyens des ménages vivant dans les réserves qui ont déclaré un montant se sont établis à 584 \$ par mois. Parmi les ménages qui vivent dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne et qui ont déclaré un montant, les frais de logement moyens se sont élevés à 432 \$ par mois. Lorsque l'on tient compte de tous les ménages dans les réserves (c'est-à-dire qu'on inclut ceux qui n'ont pas de frais de logement), la moyenne mensuelle s'est établie à 489 \$ par ménage, peu importe le mode d'occupation, et à 326 \$ chez les ménages qui vivent dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne.

Les frais de logement dans les réserves étaient différents de ceux hors réserve. Les logements fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, qui sont propres aux réserves et représentent plus de la moitié des logements dans les réserves, étaient moins susceptibles d'avoir des frais de logement, et les frais de logement mensuels moyens (326 \$) étaient inférieurs à ceux des logements occupés par le propriétaire (647 \$) et occupés par un locataire (934 \$) dans les réserves.

Les ménages propriétaires dans les réserves (647 \$) payaient des frais de logement moyens qui représentaient moins de la moitié des frais de logement des ménages propriétaires hors réserve (1 498 \$). Cette différence s'explique par le fait que 31,2 % des ménages propriétaires dans les réserves avaient une hypothèque, comparativement à 60,0 % des ménages propriétaires hors réserve. Bien que le fait d'être sans hypothèque signifie généralement des frais de logement moins élevés, s'il découle de difficultés d'accès au financement hypothécaire, cela pourrait alors représenter les effets négatifs d'un accès limité à la propriété ou d'une incapacité à débloquer la valeur nette du logement à d'autres fins. Une autre raison de cette différence pourrait être que le logement était en fait fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne, alors que le ménage a déclaré que le logement était occupé par le propriétaire. Cela pourrait se produire si les conditions en vertu desquelles le logement a été fourni amenaient le ménage à croire qu'il possédait les logements, par exemple dans le cas d'un bail pluriannuel.

Les ménages locataires dans les réserves avaient les frais de logement moyens les plus élevés comparativement aux autres types de modes d'occupation des logements dans les réserves. Néanmoins, les frais de logement moyens des locataires dans les réserves (934 \$) étaient inférieurs aux frais de logement hors réserve (1 209 \$). De nombreux facteurs contribuent à cette différence, y compris l'emplacement, la taille du logement, le type de logement, les subventions au loyer et l'état du logement. Par exemple, les ménages locataires dans les réserves étaient plus susceptibles d'avoir un loyer subventionné (19,0 %) comparativement aux ménages locataires hors réserve (11,7 %). En outre, les réserves sont souvent situées dans des endroits éloignés, tandis que les logements hors réserve se trouvent principalement dans les régions métropolitaines.

Tableau 3
Paiements des frais de logement selon le mode d'occupation du ménage, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, Canada, 2021

	Tous les ménages		Ménages ayant des frais de logement	
	nombre	moyenne (dollars/mois)	nombre	moyenne (dollars/mois)
Canada¹	14 864 075	1 394	14 777 180	1 402
À l'intérieur des réserves				
Total — ménages	118 920	489	99 650	584
Logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne	68 545	326	51 850	432
Propriétaire	39 250	647	37 580	676
Locataire	11 130	934	10 225	1 017
À l'extérieur des réserves				
Total — ménages²	14 745 155	1 402	14 677 530	1 408
Propriétaire	9 807 720	1 498	9 805 465	1 498
Locataire	4 936 850	1 209	4 871 550	1 225

1. Ménages vivant dans un logement privé non agricole.

2. Comprend un petit nombre de logements à l'extérieur des réserves fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne.

Source : Recensement de la population de 2021.

Moins d'un dixième des ménages vivant dans les réserves (8,4 %) ont consacré 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement

La Société canadienne d'hypothèques et de logement évalue si les frais de logement d'un ménage sont inabordables en appliquant un seuil de 30 % au [rapport des frais de logement au revenu](#). Ce seuil de 30 %, au-dessus duquel le logement est jugé inabordable, a été établi en 1986 en collaboration avec les provinces pour définir les besoins en matière de logements sociaux.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles un seuil de 30 % ne convient pas toujours à la définition du logement abordable. Certaines de ces raisons s'appliquent plus souvent aux logements dans les réserves, mais elles peuvent également s'appliquer aux logements hors réserve, auquel cas le seuil est quand même appliqué. Par exemple, dans les réserves ainsi que dans d'autres régions éloignées où les coûts des autres nécessités peuvent être plus élevés, les ménages peuvent éprouver des difficultés financières, et ce, même si moins de 30 % de leur revenu est consacré aux frais de logement.

Bien qu'il n'existe pas de consensus à savoir qu'un seuil de 30 % convient pour mesurer l'abordabilité des logements dans les réserves, l'application uniforme du concept de rapport des frais de logement au revenu permet de faire des comparaisons entre les groupes et entre les régions tout en fournissant des points de référence pour mesurer les changements au fil du temps.

Moins du dixième des ménages vivant dans les réserves (8,4 %) ont consacré 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement⁷. Les ménages vivant dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne étaient les moins susceptibles (5,9 %) de consacrer 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement, comparativement aux autres modes d'occupation des logements dans les réserves.

Près du quart (24,6 %) des ménages locataires dans les réserves ont consacré 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. Cette proportion était presque aussi élevée que celle des locataires vivant hors réserve (33,2 %).

Dans l'ensemble, l'abordabilité du logement était un défi pour certains ménages dans les réserves, mais elle était moins répandue dans les réserves qu'à l'extérieur de celles-ci. Cette observation est étayée par le fait que plus des trois quarts (77,8 %) des ménages dans les réserves consacraient moins de 15 % de leur revenu aux frais de logement, par rapport à 41,7 % des ménages hors réserve.

7. Les ménages dont le revenu est inférieur ou égal à zéro ne sont pas pris en considération dans le calcul du rapport des frais de logement au revenu.

Tableau 4
Rapport des frais de logement au revenu selon le mode d'occupation du ménage, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, Canada, 2021

	Total des ménages	Consacre moins de 30 % de son revenu aux frais de logement	Consacre moins de 15 % de son revenu aux frais de logement	Consacre de 15 % à moins de 30 % de son revenu aux frais de logement	Consacre 30 % ou plus de son revenu aux frais de logement	Consacre de 30 % à moins de 50 % de son revenu aux frais de logement	Consacre de 50 % à moins de 100 % de son revenu aux frais de logement	Consacre 100 % ou plus de son revenu aux frais de logement
		nombre	pourcentage					
Canada¹	14 806 150	79,2	41,9	37,2	20,8	13,2	5,4	2,3
À l'intérieur des réserves	Total — ménages	118 220	91,6	77,8	13,8	8,4	4,3	2,0
	Logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne	68 060	94,1	84,5	9,6	5,9	2,7	1,8
	Propriétaire	39 100	92,0	74,5	17,5	8,0	4,6	1,8
	Locataire	11 065	75,3	49,1	26,3	24,6	13,5	7,1
À l'extérieur des réserves	Total — ménages²	14 687 930	79,1	41,7	37,4	20,9	13,2	5,4
	Propriétaire	9 787 425	85,2	50,4	34,8	14,8	9,6	3,6
	Locataire	4 899 925	66,8	24,3	42,6	33,2	20,5	9,1

1. Ménages vivant dans un logement non agricole et ayant un revenu total du ménage supérieur à zéro.

2. Comprend un petit nombre de logements à l'extérieur des réserves fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne.

Source : Recensement de la population de 2021.

Parmi les 118 920 ménages dans les réserves, 52 230 vivaient dans un logement surpeuplé, qui nécessitait des réparations majeures ou coûtait 30 % ou plus de leur revenu

Un [logement acceptable](#), tel que défini dans le Recensement de 2021, est un logement qui est abordable, en bon état et de taille convenable. Dans le cas des réserves, la définition d'un logement acceptable aux fins du recensement ne tient pas compte de l'abordabilité du logement puisqu'il n'existe pas de consensus sur l'indicateur approprié pour évaluer cette abordabilité. Les nouvelles données sur les frais de logement dans les réserves provenant du Recensement de 2021 montrent des possibilités de variations dans les estimations du nombre de logements acceptables dans les réserves si le même indicateur d'abordabilité est appliqué à l'ensemble des logements, tant à l'intérieur et à l'extérieur des réserves.

Plusieurs ménages dans les réserves ne vivaient pas dans un logement acceptable parce que le logement était surpeuplé ou nécessitait des réparations majeures (45 055 des 118 920 ménages vivant dans une réserve). Les ménages situés dans les réserves (37,9 %) étaient plus de trois fois plus susceptibles que les ménages hors réserve (10,8 %) de vivre dans un logement surpeuplé ou nécessitant des réparations majeures.

Parmi les ménages dans les réserves dont les logements étaient de taille convenable et n'avaient pas besoin de réparations majeures, 7 175 ménages ont consacré 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement. En outre, parmi les 45 055 ménages vivant dans un logement surpeuplé ou qui nécessitait des réparations majeures, 2 730 ont également consacré 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement.

Dans l'ensemble, des 118 920 ménages dans les réserves, 52 230 (43,9 %) vivaient dans un logement surpeuplé, qui nécessitait des réparations majeures ou coûtait 30 % ou plus de leur revenu.

L'abordabilité du logement représentait un défi moins important pour les ménages dans les réserves comparativement au surpeuplement et aux besoins en réparations majeures. Cependant, la situation était différente pour les ménages locataires dans les réserves. Parmi ces derniers, 24,5 % ont consacré 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement, comparativement à 16,6 % qui vivaient dans un logement surpeuplé et à 16,8 % qui vivaient dans un logement nécessitant des réparations majeures.

Tableau 5
Indicateurs de logement selon le mode d'occupation, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, Canada, 2021

		Consacre moins de 30 % de son revenu aux frais de logement ou revenu du ménage inférieur ou égal à zéro		Consacre plus de 30 % de son revenu aux frais de logement		
		Total des ménages	De taille convenable et n'ayant pas besoin de réparations majeures	De taille non convenable ou nécessitant des réparations majeures	De taille convenable et n'ayant pas besoin de réparations majeures	De taille non convenable ou nécessitant des réparations majeures
			nombre	pourcentage		
Canada¹		14 864 075	70,6	8,7	18,4	2,3
À l'intérieur des réserves	Total — ménages	118 920	56,1	35,6	6,0	2,3
	Logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne	68 540	47,9	46,2	3,5	2,4
	Propriétaire	39 245	71,8	20,2	6,5	1,5
	Locataire	11 125	50,9	24,6	19,9	4,6
À l'extérieur des réserves	Total — ménages²	14 745 155	70,7	8,5	18,5	2,3
	Propriétaire	9 807 720	78,6	6,6	13,4	1,4
	Locataire	4 936 850	55,0	12,1	28,7	4,2

1. Ménages vivant dans un logement privé non agricole.

2. Comprend un petit nombre de logements à l'extérieur des réserves fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne.

Source : Recensement de la population de 2021.

Dans l'ensemble, 470 680 personnes des Premières Nations (45,0 %) vivaient dans un logement surpeuplé, qui nécessitait des réparations majeures ou coûtait 30 % ou plus de leur revenu

Les Premières Nations représentent la majorité des personnes vivant dans une réserve, et un peu moins du tiers (29,9 %) des personnes des Premières Nations vivaient dans une réserve. Les nouvelles données sur les frais de logement dans les réserves provenant du Recensement de 2021 brossent un portrait national plus complet des besoins en logement des Premières Nations⁸.

À l'échelle nationale, 14,2 % des personnes des Premières Nations ont consacré 30 % ou plus du revenu de leur ménage au logement. La proportion était plus de quatre fois plus élevée à l'extérieur des réserves (18,5 %) qu'à l'intérieur des réserves (4,2 %). Comme nous l'avons décrit précédemment, les logements situés dans les réserves sont différents de ceux situés à l'extérieur des réserves à de nombreux égards. Par exemple, les Premières Nations vivant dans les réserves (56,9 %) étaient deux fois plus susceptibles que les personnes des Premières Nations vivant hors réserve (24,8 %) d'habiter dans un logement qui n'était pas de taille convenable ou qui nécessitait des réparations majeures.

Lorsque les trois indicateurs de logement (taille convenable, état du logement et abordabilité) sont inclus dans la définition de logement acceptable, 45,0 % des Premières Nations partout au Canada (470 680 sur 1 045 660 personnes) vivaient dans un logement inacceptable. Un nombre relativement faible de Premières Nations vivant dans les réserves (7 120) habitaient dans un logement inacceptable uniquement parce que leur ménage consacrait 30 % ou plus de son revenu aux frais de logement. Par conséquent, les analyses des données sur le logement des Premières Nations tirées du recensement qui n'utilisent pas les nouvelles données sur les frais de logement produiraient tout de même des estimations similaires de logement acceptable.

8. Cette section présente des statistiques sur le nombre de personnes, en particulier les Premières Nations, vivant dans différents types de logement. Elle diffère des sections précédentes, qui traitaient du nombre de ménages.

Tableau 6
Indicateurs de logement des personnes des Premières Nations selon le mode d'occupation, à l'intérieur et à l'extérieur des réserves, Canada, 2021

		Consacre moins de 30 % du revenu du ménage aux frais de logement ou revenu du ménage inférieur ou égal à zéro				Consacre plus de 30 % du revenu du ménage aux frais de logement	
		Total des personnes des Premières Nations	De taille convenable et n'ayant pas besoin de réparations majeures	De taille non convenable ou nécessitant des réparations majeures		De taille convenable et n'ayant pas besoin de réparations majeures	De taille non convenable ou nécessitant des réparations majeures
			nombre	pourcentage			
Canada¹	Total — personnes	1 045 660	55,0	30,8	10,6	3,6	
	Personnes vivant dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne	230 660	37,5	58,8	1,8	1,8	
	Personnes vivant dans un ménage propriétaire	431 690	70,6	19,7	8,0	1,7	
	Personnes vivant dans un ménage locataire	383 310	47,9	26,5	18,8	6,8	
À l'intérieur des réserves	Total — personnes	313 165	40,9	55,0	2,3	1,9	
	Personnes vivant dans un logement fourni par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne	229 685	37,5	58,9	1,8	1,8	
	Personnes vivant dans un ménage propriétaire	61 585	54,0	41,6	2,8	1,6	
	Personnes vivant dans un ménage locataire	21 900	39,8	51,1	5,7	3,4	
À l'extérieur des réserves	Total — personnes²	732 495	61,0	20,5	14,2	4,3	
	Personnes vivant dans un ménage propriétaire	370 100	73,3	16,0	8,9	1,8	
	Personnes vivant dans un ménage locataire	361 415	48,4	25,0	19,6	7,0	

1. Population vivant dans un logement privé non agricole.

2. Comprend les personnes vivant dans un petit nombre de logements à l'extérieur des réserves fournis par le gouvernement local, la Première Nation ou la bande indienne.

Source : Recensement de la population de 2021.

Renseignements supplémentaires

Une analyse supplémentaire des données sur le logement tirées du Recensement de 2021 est présentée dans l'article de la série *Recensement en bref* sur le logement des Autochtones (n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada) et dans le [produit analytique du recensement](#) portant sur le portrait du logement au Canada.

Il est possible de trouver des renseignements supplémentaires sur le logement provenant du Recensement de 2021 dans les [tableaux de données](#); le [Profil du recensement](#), n° 98-316-X au catalogue et la [série « Perspective géographique »](#), n° 98-404-X au catalogue.

Pour obtenir des détails au sujet des définitions, des variables et des concepts utilisés dans le cadre du Recensement de la population de 2021, veuillez consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021](#), n° 98-301-X au catalogue.

En plus des taux de réponse et d'autres renseignements relatifs à la qualité des données, le [Guide du Recensement de la population, 2021](#), n° 98-304-X au catalogue, présente un aperçu des diverses étapes du recensement, y compris la détermination du contenu, le plan d'échantillonnage, la collecte, le traitement des données, l'évaluation de la qualité des données, les lignes directrices sur la confidentialité ainsi que la diffusion.

Pour obtenir plus de renseignements sur les variables du logement, consultez le [Guide de référence sur les caractéristiques des logements, Recensement de la population, 2021](#), n° 98-500-X au catalogue.